

# ARCHIVES

départementales et métropolitaines

## Conseil de la petite enfance du Rhône Fonctionnement et activités

6025W 1-6025W31

1983-2008

Pour concourir à promouvoir des actions concertées  
dans le domaine de la petite enfance

**ATELIER PETITE ENFANCE DU RHONE**

15 avenue Sidoine Apollinaire - 69009 LYON  
© 78 83 38 76 - Télécopie : 78 64 15 50



Sous l'égide du **CONSEIL POUR LA PETITE ENFANCE DU RHONE**



Marine Rouet

# Introduction

## Zone d'identification

Cote :

6025W 1-6025W31

Date :

1983-2008

Description physique :

Importance matérielle : 2,80 ml, 31 articles

Organisme :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Auteur :

Marine Rouet

Description du profil :

Nom de l'encodeur : Instrument de recherche produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned Systèmes

Langue : Instrument de recherche rédigé en français

Origine :

Conseil de la petite enfance du Rhône.

Biographie ou Histoire :

Le 15 octobre 1985, le Conseil de la petite enfance du Rhône (COPER), instance de concertation, ainsi que son instance technique, l'Atelier petite enfance du Rhône (APER) sont créés par l'arrêté conjoint n°85-139 du Préfet et du Président du Conseil général.

Le COPER était composé de représentants de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS), de la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports (DRAJES), du Conseil général, de l'Éducation nationale, des Caisses d'allocations familiales (CAF) de Lyon et Villefranche-sur-Saône ainsi que de la Fédération des centres sociaux. La présidence en était assurée conjointement par le Préfet et le président du Conseil général, et son financement, assuré à parts égales par le Conseil général et les deux CAF du département.

Le rôle du COPER était de faciliter les relations entre les différentes institutions qui le composaient.

Le rôle de l'APER était d'appréhender les systèmes de garde des enfants de 0 à 6 ans dans leur globalité afin d'en avoir une vision la plus complète possible.

La mission première de l'APER fut l'élaboration de tableaux de bord communaux et intercommunaux concernant les différents modes de garde proposés dans le département. Pensés comme instruments d'aide à la décision, ces tableaux de bord avaient pour objectif le suivi des données concernant l'accueil des enfants et le niveau d'équipement du département ou de la commune. Ils permettaient de mettre en lumière les écarts mais aussi les évolutions des différents modes d'accueil.

Sa deuxième mission fut d'intervenir auprès des communes afin de leur proposer études, diagnostics et appui dans l'élaboration de leur politique petite enfance.

- Les études communales et intercommunales se concentraient surtout sur l'organisation du système d'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Les propositions d'orientation analysaient plusieurs scénarios possibles afin de pallier les problèmes de garde rencontrés par la commune.
- Les études extra et périscolaires étaient le résultat d'enquêtes réalisées par l'APER auprès des familles suite à la demande de la municipalité. Ces enquêtes étaient souvent demandées car les

communes remarquaient un besoin d'actualisation des systèmes de garde extra et périscolaires.

- Les études des demandes concernaient les demandes de garde et/ou accueil des enfants dans différentes communes. Il ne s'agissait pas d'un audit des équipements et services mais d'une réflexion visant à comprendre les demandes faites par les parents et les solutions proposées.
- Les études particulières étaient réalisées à la demande des communes. Il n'y avait pas de thématique commune, chaque municipalité demandait ce dont elle avait besoin.
- Les productions traitaient de sujets comme les haltes garderies sur le département du Rhône ou l'organisation de l'accueil matin et soir dans les écoles maternelles du Rhône.

Enfin, sa troisième et dernière mission consista en la création d'un centre de ressources documentaires spécialisé dans les modes de gardes de la petite enfance.

De sa création en 1985 jusqu'à la publication de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et du décret n°2002-798 du 3 mai 2002 marquant la création d'une Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants (CDAJE), le COPER est resté un dispositif unique en France. C'est donc tout naturellement qu'il sert de modèle pour la création de cette nouvelle commission.

L'année 2008 marque un tournant dans la vie de l'APER. La CDAJE, installée dans le Rhône depuis 2007 s'est vue confier des missions très proches de celles de l'APER et, les deux institutions ne pouvant fonctionner toutes les deux en parallèle, l'Atelier ferme ses portes.

Histoire de la conservation :

Avant leur entrée aux Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon, les archives de l'APER étaient conservées avec les archives intermédiaires de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon au Centre régional d'archives historiques de Vénissieux.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : versement

Date d'entrée : 19/05/2022

## **Zone du contenu et de la structure**

Présentation du contenu :

Ce versement contient les archives de l'APER de 1983 à 2008. Il contient des comptes rendus, guides de fonctionnement ou encore bilans liés à la création et au fonctionnement du COPER et de l'APER ainsi que des archives concernant les activités de l'Atelier.

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

Ce fonds ayant été conservé avec les archives intermédiaires de la Caisse d'Allocations Familiales, aucun tri n'avait été effectué avant son entrée. Il a été procédé à l'élimination de 0,85 mètres linéaires de doublons, principalement des études, et 0,6 mètres linéaires de documents de travail.

Accroissements :

Pas d'accroissement envisagé, à l'exception d'un éventuel versement de la part de la CAF du Rhône.

Mode de classement :

La première partie de ce versement concerne le fonctionnement de l'organisme.

La seconde partie, quant à elle, traite des activités métier de l'APER, c'est-à-dire les différentes études et tableaux de bord produits.

## **Zone des conditions d'accès et d'utilisation**

Conditions d'accès :

Fonds librement communicable, conformément aux articles L 213-1 et L 213-2 du Code du patrimoine.

## **Zone des sources complémentaires**

Documents en relation :

### **Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon**

On se reportera aux fonds du Conseil Départemental du Rhône concernant la Protection maternelle infantile (PMI) et les Maisons du Rhône.

### **Archives Municipales de Lyon**

1944WP. Enfance. 1875-1996.

1944WP/37. 1942-1992.

2517WP. Cabinet de l'Adjoint délégué à l'Éducation, à la Petite Enfance et à la Place de l'Enfant dans la Ville. 1989-2014.

2517WP/8. Dossiers de M. Yves Fournel, adjoint au Maire. 2001-2005.

2157WP. Mairie du 9ème arrondissement. 2001-2008.

2157WP/10. Cabinet des élus. Dossiers thématiques "petite enfance". Commissions des crèches, APER, ECF St Rambert : notes, correspondance. 2001-2008.

**Bibliographie :**

BOINO Paul, L'Intégration Fonctionnelle Des Centres Urbains Périphériques Dans La Métropole Lyonnaise à travers l'exemple de la diffusion des modes de garde, Lyon, Thèse de doctorat, 1999, 488 p.

FRANC Xavier, « L'accueil des enfants en dehors de l'école : pour une approche territoriale. L'expérience du Rhône », in Les Cahiers du DSU, printemps-été 2007, pp. 44-45.

DE PROST Marie-Pierre et HAVET-DASSONVILLE Béatrice, « La Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants : outils et production en Seine-et-Marne », in Petite enfance et participation, 2013, pp. 215-226.

« Conseil pour la petite enfance : un modèle national », Le Progrès, 09 mars 2002.

# Répertoire

## **6025W1-6025W7 Fonctionnement.**

**1983-2008**

---

### **6025W1 Création et évolution.**

**1983-2008**

Création : arrêté de création du COPER et de l'APER, conventions, compte rendu de réunion, guides de fonctionnement, supports de communication, liste des membres, fiches de poste.

Restructuration : note de synthèse des décisions.

Cessation d'activité : décret et rapport concernant la Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants (CDAJE), correspondance.

---

### **6025W2-6025W5 Pilotage.**

**1985-2007**

---

#### **6025W2 Conseil de la petite enfance du Rhône.**

**1986-2006**

Comptes rendus de réunion ou relevés de décision du COPER (1986-1988, 1990-2003, 2006). Absence de compte rendu pour 1997 : seuls sont conservés un ordre du jour et les documents étudiés. Comptes rendus du comité de pilotage (1992, 1996).

---

#### **6025W3-6025W4 Atelier petite enfance du Rhône.**

**1985-2007**

---

#### **6025W3 Administration.**

**1985-1999**

Comptes rendus des réunions APER (1985-1992). Comptes rendus des commissions et groupes d'échange (1989, 1992, 1999).

---

#### **6025W4 Rapports d'activité et bilans.**

**1985-2007**

Programmes d'année (1985-1999), bilans des actions et études réalisées, statistiques, liste des communes d'intervention.

---

#### **6025W5 Relations extérieures.**

**1985-2007**

Correspondance principalement avec la CAF, la CNAF, les centres sociaux et les membres de l'APER et du COPER.

---

#### **6025W6 Finances.**

**1985-2000**

Budgets, ponctuellement accompagnés de comptes de résultat et bilans.

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

Pour les premières années, conservation de quelques documents de travail et correspondances afin d'illustrer les besoins et demandes de l'APER.

---

#### **6025W7 Communication.**

**1987-2002**

Dossier de presse de la visite de Ségolène Royal en mai 2000, coupures de presse locale et nationale.

---

**6025W8-6025W31 Activités métier.**

**1986-2008**

---

**6025W8-6025W10 Suivi global.**

**1989-2004**

Concerne l'élaboration du suivi au niveau départemental et communal.

---

**6025W8 Élaboration.**

**1994-1997**

Guide méthodologique, guide informatique, plan d'élaboration d'un tableau de bord, répertoire des modes de garde et socialisation.

---

**6025W9 Tableaux de bord départementaux.**

**1989-2004**

Concerne les années 1989, 1991, 1993, 1994, 1995, 1997, 1999, 2001, 2004. Pour 1993 et 1995, il existe deux versions, dont une davantage centrée sur Villefranche-sur-Saône.

---

**6025W10 Tableaux de bord communaux.**

**1990-2003**

Concerne les communes de Bron (1991, 1994-1995, 1996), Décines (1994, 1996), Écully (1993, 1994-1995), communes du Pays Mornantais, à savoir Rontalon, Chaussan, Saint-André-la-Côte, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Laurent-d'Agnay, Orliénas, Taluyers, Sainte-Catherine, Riverie, Saint-Didier-sous-Riverie, Saint-Sorlin, Saint-Maurice-Sur-Dargoire, Saint-Jean-de-Toulas, Saint-Andéol-le-Château, Chassagny et Mornant (2002), Rillieux-la-Pape (1994-1995, 1997-1998), Saint-Fons (1990), Saint-Genis-Laval (1996), Saint-Priest (1997, 2000), Vénissieux (1991, 1994), Villefranche-sur-Saône (1996, 2003).

---

**6025W11-6025W24 Études.**

**1986-2007**

Études concernant l'organisation des systèmes d'accueil des enfants de 0 à 6 ans, études péri et extrascolaires, propositions d'orientation, études particulières, études des demandes de garde.

Mode de classement :

Distinction entre études communales, intercommunales puis communautés de commune.

---

**6025W11-6025W21 Communales.**

**1986-2007**

Mode de classement :

Par ordre alphabétique de communes.

---

**6025W11 A-B.**

**1989-2007**

Albigny-sur-Saône, Amplepuis, Anse, L'Arbresle, Arnas, Belleville, Belmont-d'Azergues, Bessenay, Bibost, Le Bois-d'Oingt, Bourg-de-Thizy, Brignais, Brindas, Bron, Bully.

---

**6025W12 C.**

**1991-2005**

Cailloux-sur-Fontaines, Caluire-et-Cuire, Chambost-Allières, Champagne-au-Mont-d'Or, Chaponost, Charbonnières-les-Bains, Charly, Chassieu, Chazay-d'Azergues, Chenelette, Chevinay, Civrieux-d'Azergues, Claveisolles, Cogny, Colombier-Saugnieu, Communay, Corbas, Cours-la-Ville, Courzieu, Couzon-au-Mont-d'Or, Craponne, Cublize, Curis-au-Mont-d'Or.

**6025W13 D-F.**

**1989-2004**

Dardilly, Décines-Charpieu, Dommartin, Echalas, Ecully, Eveux, Feyzin, Fleurieu-sur-Saône, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Francheville.

---

**6025W14 G-J.**

**1989-2007**

Genas, Genay, Givors, Gleizé, Grandris, Grézieu-la-Varenne, Grigny, Irigny, Jonage, Juliéas.

---

**6025W15 L-N hors Lyon.**

**1990-2006**

Lacenas, Lamure-sur-Azergues, Lentilly, Limas, Limonest, Lozanne, Lucenay, Marcilly-d'Azergues, Marcy-l'Etoile, Meaux-la-Montagne, Messimy, Meyzieu, Millery, Mions, Montagny, Montanay, Morancé, Mornant, La Mulatière, Neuville-sur-Saône, Nuelles.

---

**6025W16 Lyon.**

**1990-2003**

Concerne tous les arrondissements sauf Lyon 2.

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

Les documents préparatoires à l'étude de 1998 concernant le 8ème arrondissement de Lyon ont été conservés afin d'illustrer les méthodes de travail et les données utilisées par l'APER lors de la rédaction de ses études. Ceux des autres arrondissements n'ont pas été conservés.

---

**6025W17 O-R.**

**1989-2005**

Orliénas, Oullins, Pierre-Bénite, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionnay, Pommiers, Pusignan, Quincieux, Rillieux-la-Pape, Riverie, Rochetaillée-sur-Saône, Ronno.

---

**6025W18 Sa-Saint-M.**

**1990-2004**

Sain-Bel, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Bonnet-le-Troncy, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-sous-Riverie, Saint-Fons, Saint-Genis-Laval, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Georges-de-Reneins, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-sur-l'Arbresle, Saint-Jean-d'Ardières, Saint-Jean-la-Bussière, Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Just-d'Avray, Saint-Laurent-d'Agny, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Maurice-sur-Dargoire.

---

**6025W19 Saint-P-So.**

**1989-2003**

Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Pierre-la-Palud, Saint-Priest, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Saint-Symphorien-d'Ozon, Saint-Vincent-de-Reins, Sainte-Consoce, Sainte-Foy-lès-Lyon, Sarcey, Sathonay-Camp, Sathonay-Village, Les Sauvages, Savigny, Sérézin-du-Rhône, Solaize, Soucieu-en-Jarrest, Sourcieux-les-Mines.

---

**6025W20 T.**

**1986-2007**

Tarare, Tassin, Ternay, Thizy, Thurins, La Tour-de-Salvagny, Toussieu.

---

**6025W21 V-Y.**

**1987-2007**

Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Vernaison, Villefranche-sur-Saône, Villeurbanne, Villié-Morgon, Vourles, Yzeron.

## 6025W22-6025W23 Intercommunales.

1991-2007

Mode de classement :

Par ordre alphabétique de la première commune de l'ensemble.

---

## 6025W22 A-C.

1991-2007

Contient des études concernant neuf ensembles de communes :

- 1 : Amplepuis, Cublize, Les Sauvages, Meaux-la-Montagne, Ronno, Saint-Jean-la-Bussière, Saint-Just-d'Avray, Saint-Vincent-de-Reins.
  - 2 : Belmont, Chazay-d'Azergues, Civrieux-d'Azergues, Lozanne, Marcilly-d'Azergues, Morancé, Saint-Jean-des-Vignes.
  - 3 : Belleville, Saint-Jean-d'Ardières, Taponas.
  - 4 : Blacé, Saint-Julien, Le Perréon, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais.
  - 5 : Bourg-de-Thizy, Thizy, Marnand.
  - 6 : Cailloux-sur-Fontaines, Fontaines-Saint-Martin, Sathonay-Village.
  - 7 : Charbonnières-les-Bains, Marcy-l'Etoile, Saint-Genis-les-Ollières, Grézieu-la-Varenne, Pollionnay, Sainte-Consoce.
  - 8 : Charly, Millery, Vourles.
  - 9 : Syndicat intercommunal à vocation unique de Chessy et Chatillon.
- 

## 6025W23 F-V.

1992-2006

Contient des études concernant six ensembles de communes :

- 1 : Fleurieu-sur-Saône, Neuville-sur-Saône, Genay, Montanay, Rochetaillée-sur-Saône.
  - 2 : Jarnioux, Liergues, Pouilly-le-Monial, Ville-sur-Jarnioux.
  - 3 : Lucenay, Morancé.
  - 4 : Les Olmes, Pontcharra-sur-Turdine, Saint-Forgeux, Saint-Loup, Saint-Romain-de-Popey, Valsonne.
  - 5 : Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Laurent-de-Mure.
  - 6 : Val de Saône, à savoir Albigny-sur-Saône, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or.
- 

## 6025W24 Communauté de Communes.

1992-2006

Contient des études concernant 11 communautés de Communes :

- 1 : le Pays de l'Arbresle, à savoir l'Arbresle, Bibost, Bully, Bessenay, Chevinay, Courzieu, Dommartin, Eveux, Fleurieux, Lentilly, Nuelles, Saint-Bel, Sarcey, Saint-Germain-Nuelles, Saint-Julien-sur-Bibost, Saint-Pierre-la-Palud, Sourcieux, Savigny.
- 2 : la Haute Azergues, à savoir Chenelette, Claveisolles, Chambost-Allières, Grandris, Poule-les-Écharmeaux, Lamure-sur-Azergues, Saint-Bonnet-le-Troncy, Saint-Nizier-d'Azergues.
- 3 : Beaujeu, à savoir Beaujeu, Fleurie, Quincié-en-Beaujolais, Régnié-Durette, Villié-Morgon, Juliéna.
- 4 : le haut Beaujolais, à savoir Aigueperse, Azolette, Caves, Monsols, Ouroux, Propières, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Saint-Christophe, Saint-Clément-de-Vers, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Jacques-des-Arrêts, Saint-Mamert, Trades.
- 5 : le canton du Bois d'Oingt, à savoir Bagnols, Le Breuils, Le Bois-d'Oingt, Chamelet, Châtillon, Chessy, Frontenas, Jarnioux, Légny, Létra, Moiré, Oingt, Saint-Laurent-d'Oingt, Sainte-Paule, Saint-Vérand, Ternand, Theizé, Ville-sur-Jarnioux.
- 6 : Chamousset en Lyonnais, à savoir Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Les Halles, Haute-Rivoire, Longessaigne, Montromant, Montrottier, Souzy, Saint-Clément-les-Places, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Genis-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Villechenève.
- 7 : la région de Condrieu, à savoir Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Sainte-Colombe, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Romain-en-Gier, Trèves, Tupins-et-Semons.
- 8 : les Hauts du Lyonnais, à savoir Aveize, Coise, La-Chapelle-sur-Coise, Duerne, Grézieu-le-Marché, Larajasse, Meys, Pomeys, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise.
- 9 : les Vallons du Lyonnais, à savoir Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Saint-Laurent-de-Vaux, Sainte-Consoce, Thurins, Vaugneray, Yzeron.
- 10 : les Monts d'Or Azergues, à savoir Chasseley, Les Chères, Civrieux-d'Azergues, Lissieu, Marcilly-d'Azergues, Quincioux.
- 11 : le Pays Mornantais, à savoir Mornant, Rontalon, Saint-Sorlin, Chaussan, Soucieu-en-Jarrest, Sainte-Catherine, Orliénas, Saint-Laurent-d'Agny, Taluyers, Riverie, Saint-Didier-sur-Riverie, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Jean-de-Toulas, Saint-Andéol-le-Château, Chassagny, Saint-André-la-Côte.

Mode de classement :

Par ordre alphabétique du nom de la collectivité.



---

**6025W25-6025W29 Productions.**

**1986-2007**

---

**6025W25 Répertoires.**

**1990-2004**

Concernes les modes d'accueil et de socialisation des enfants de 0 à 6 ans et contient : réglementation, liste des communes engagées en contrat crèche ou contrat enfance, liste des productions de l'APER (1990, 1993, 1994, 1996, 1997, 2001 et 2004).

---

**6025W26-6025W27 Études thématiques.**

**1986-2007**

---

**6025W26 Méthodologie.**

**1997-2005**

Guides méthodologiques et technique, carnet de bord, boîtes à outils.

---

**6025W27 Rapports définitifs.**

**1986-2007**

Études, diagnostic, dossiers pratiques et dossier ressources, notes de réflexion, documentation.

Existence et lieu de conservation de copies :

Un exemplaire du document « Atouts et limites du multi-accueil » (2000) peut être trouvé aux Archives Nationales sous la cote 20050117/62.

---

**6025W28 Journées d'étude.**

**1998-2005**

Programmes, résumés des interventions.

---

**6025W29 Propositions.**

**1989-1994**

Propositions pour des actions départementales concertées en faveur de l'accueil de l'enfant de 0 à 3 ans non scolarisé (1989, 1990), le périscolaire dans les écoles maternelles (1990, 1994), propositions en vue d'améliorer le système de garde des jeunes enfants (1991).

---

**6025W30-6025W31 Documentation.**

**1987-2008**

---

**6025W30 CAFAL et CNAF.**

**1987-2008**

Rapports de la direction et sous-direction de l'action sociale, rapports et études produits par la CAF de Lyon et la CNAF.

---

**6025W31 Organismes extérieurs à la CAF.**

**1989-2008**

Études réalisées par le Ministère de la santé et des solidarités, des cabinets de conseil, des groupes de professionnels de la petite enfance.

---